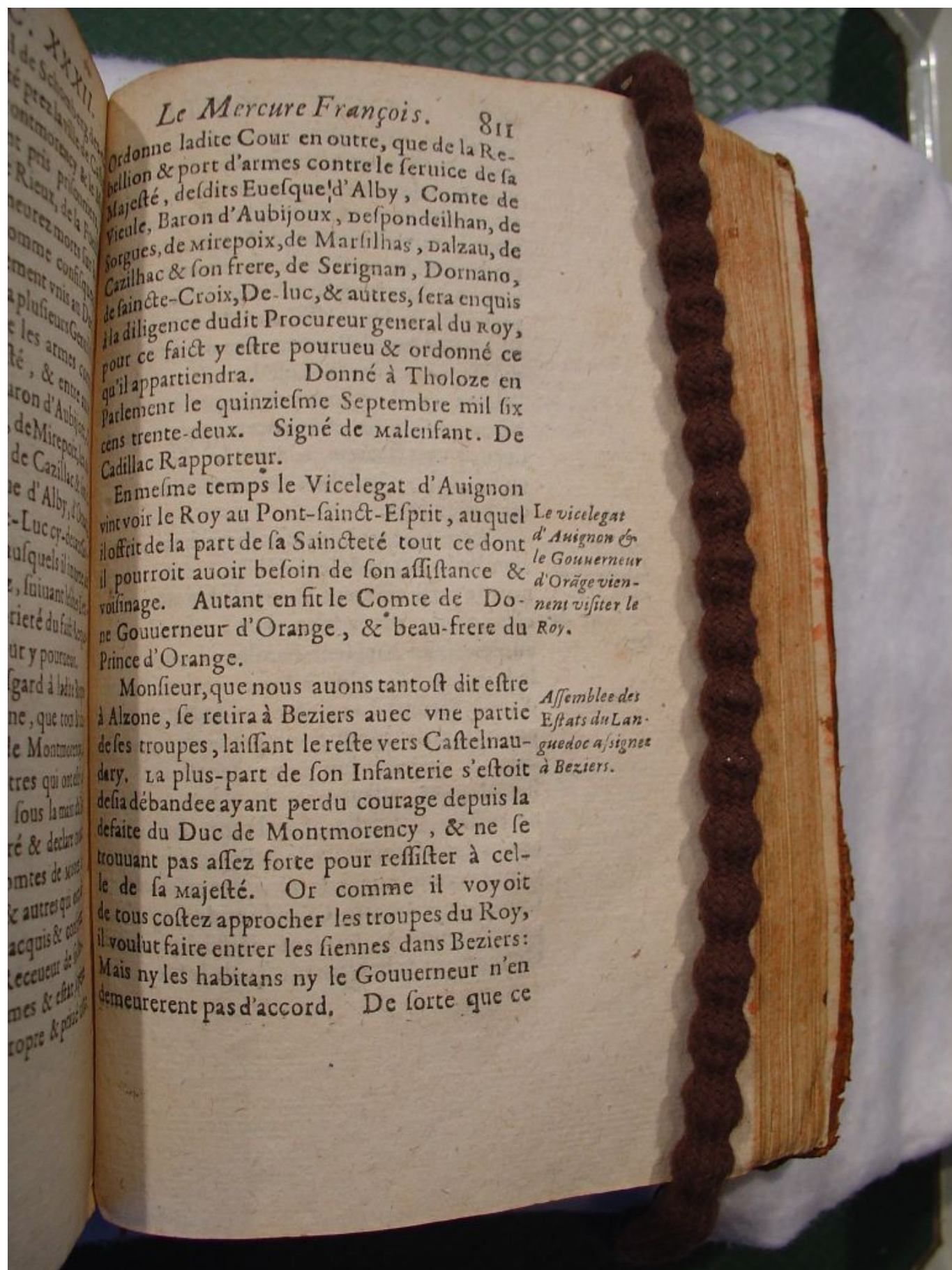
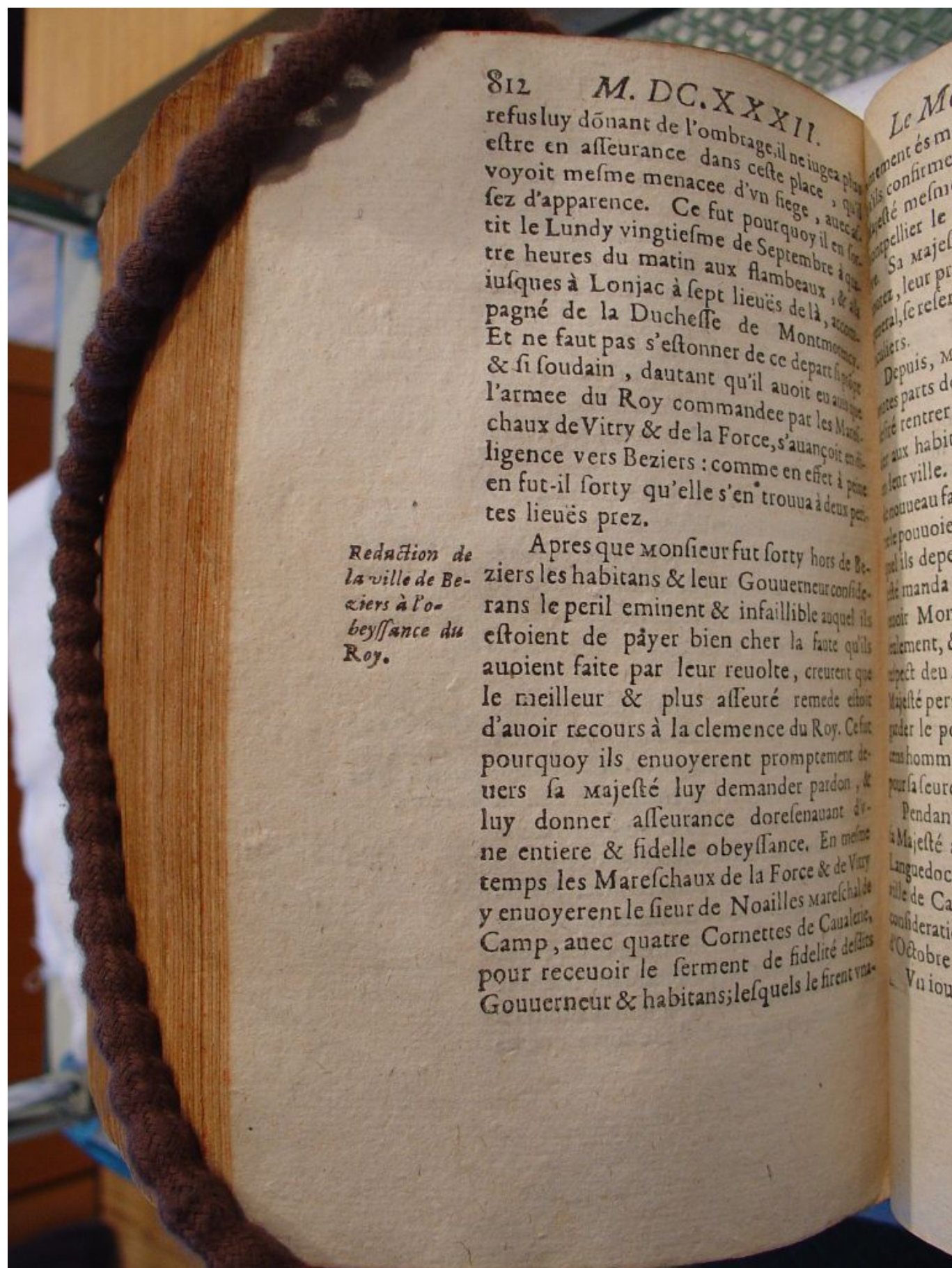


1632_811.jpg



1632_812.jpg



812 M. DC. XXXII.

refus luy dōnant de l'ombrage, il ne iugea plus
estre en assurance dans ceste place, qu'il
voyoit mesme menacee d'un siege, avec
sez d'apparence. Ce fut pourquoy il en sor
tit le Lundy vingtiesme de Septembre à qua
tre heures du matin aux flambeaux, & alla
iusques à Lonjac à sept lieues de là, accom
pagné de la Duchesse de Montmorency.
Et ne faut pas s'estonner de ce depart si prompt
& si soudain, d'autant qu'il auoit eu auant
l'armee du Roy commandee par les Mars
chaux de Vitry & de la Force, s'auancoit en
ligence vers Beziers: comme en effet à peine
en fut-il sorty qu'elle s'en trouua à deux pen
tes lieues prez.

*Reduction de
la ville de Be-
ziers à l'o-
beyssance du
Roy.*

Après que monsieur fut sorty hors de Be-
ziers les habitans & leur Gouverneur conside-
rans le peril eminent & infallible auquel ils
estoient de payer bien cher la faute qu'ils
aupient faite par leur reuolte, creurent que
le meilleur & plus assuré remede estoit
d'auoir recours à la clemence du Roy. Ce fut
pourquoy ils enuoyerent promptement de-
uers sa majesté luy demander pardon, &
luy donner assurance dorenavant d'vne
ne entiere & fidelle obeyssance. En mesme
temps les Mareschaux de la Force & de Vitry
y enuoyerent le sieur de Noailles mareschal de
Camp, avec quatre Cornettes de Cavalerie,
pour receuoir le serment de fidelité desdits
Gouverneur & habitans; lesquels le firent vna-
niment.

Le Ma

ement es ma
ils confirmer
esté mesme
peller le
Sa majesté
leur pro
general, se refer
sieurs.

Depuis, M
ontes parts de
reintrent
aux habit
leur ville.

de nouveau fa

le pouuoie

qu'ils depe

été manda

uoir Mon

lement, &

respect deu

Majesté per

gader le po

ens homme

pour sa seure

Pendant

la Majesté a

Languedoc

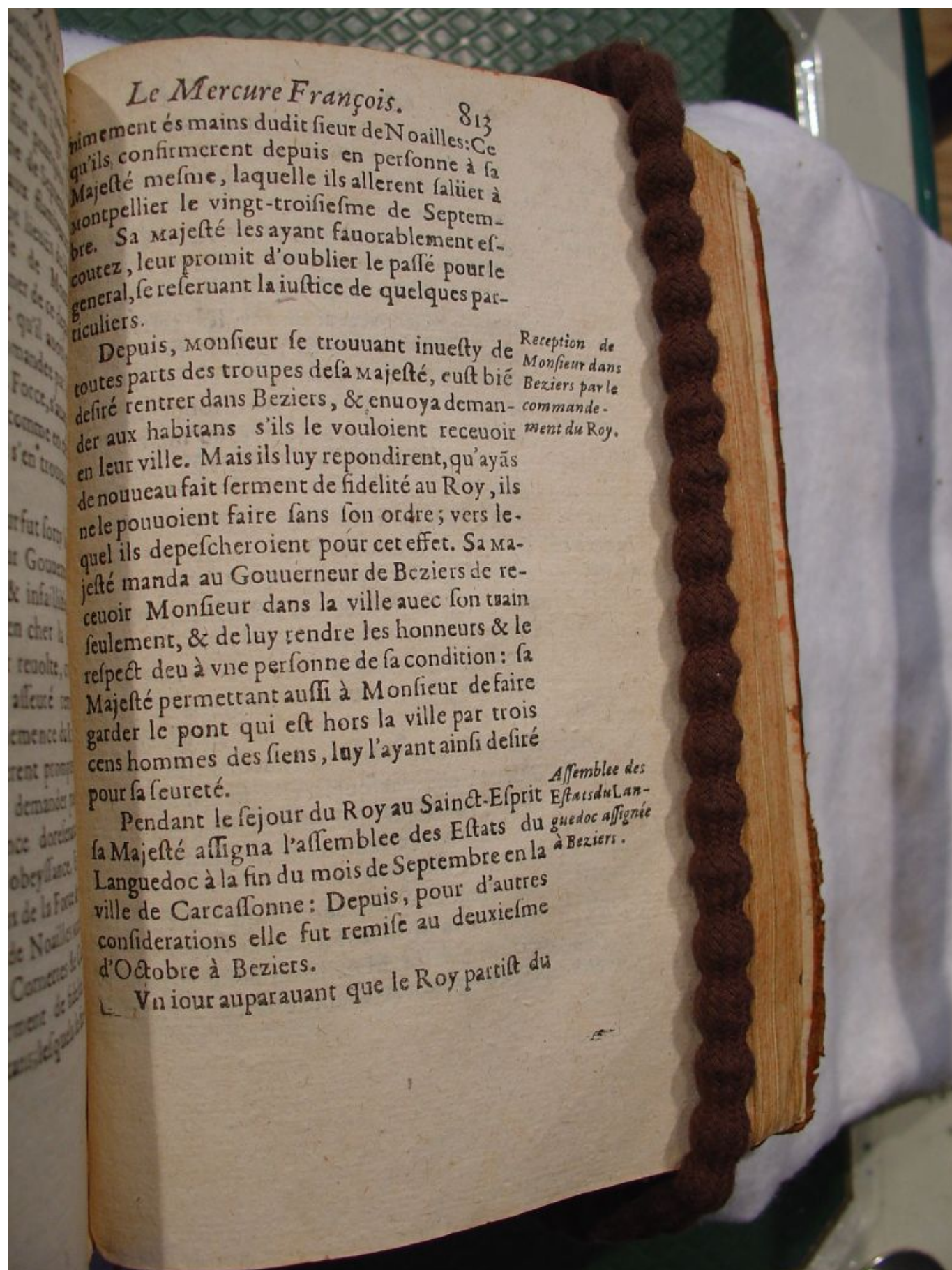
ville de Car

considerati

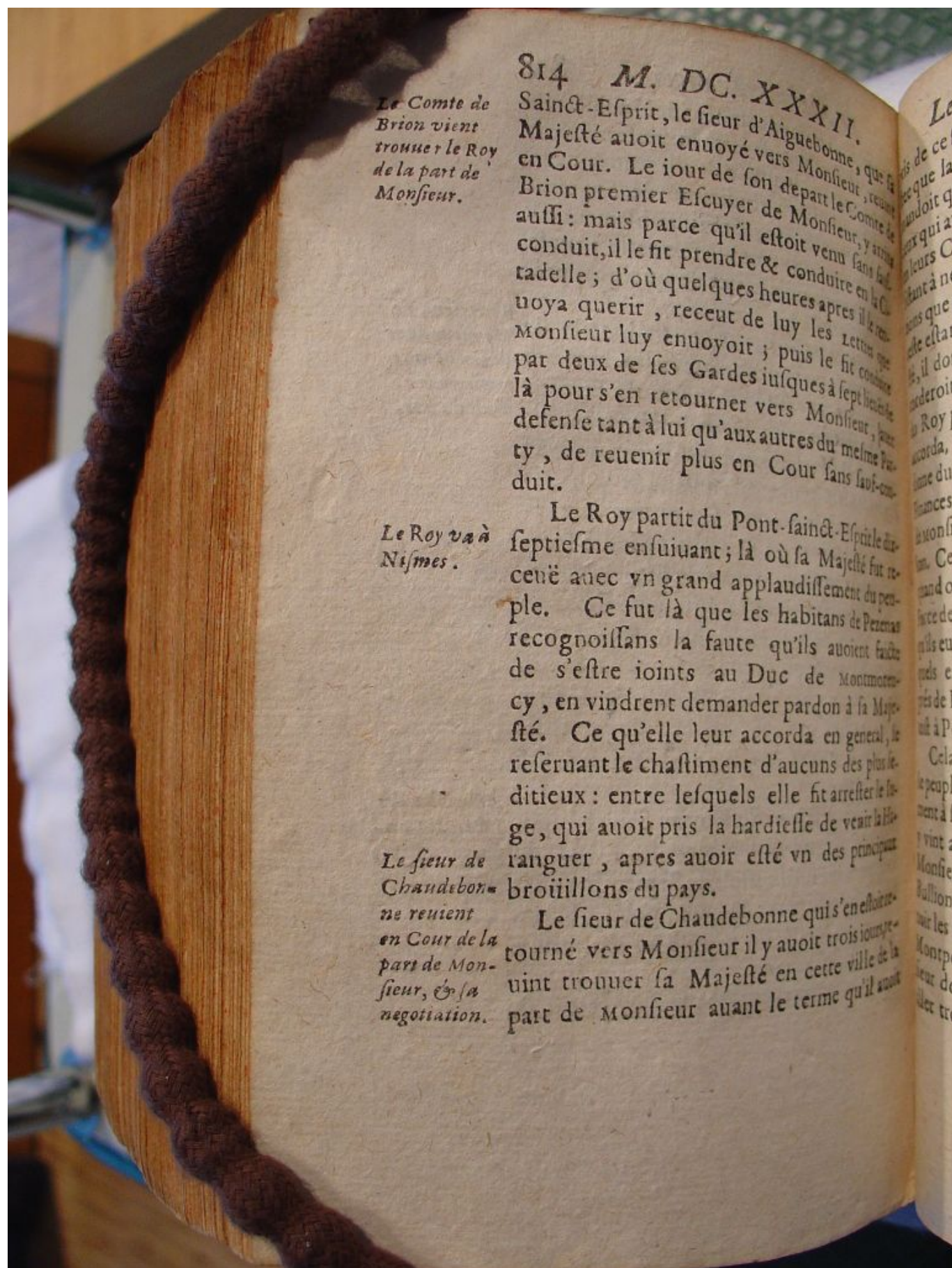
l'Octobre

Vn iour

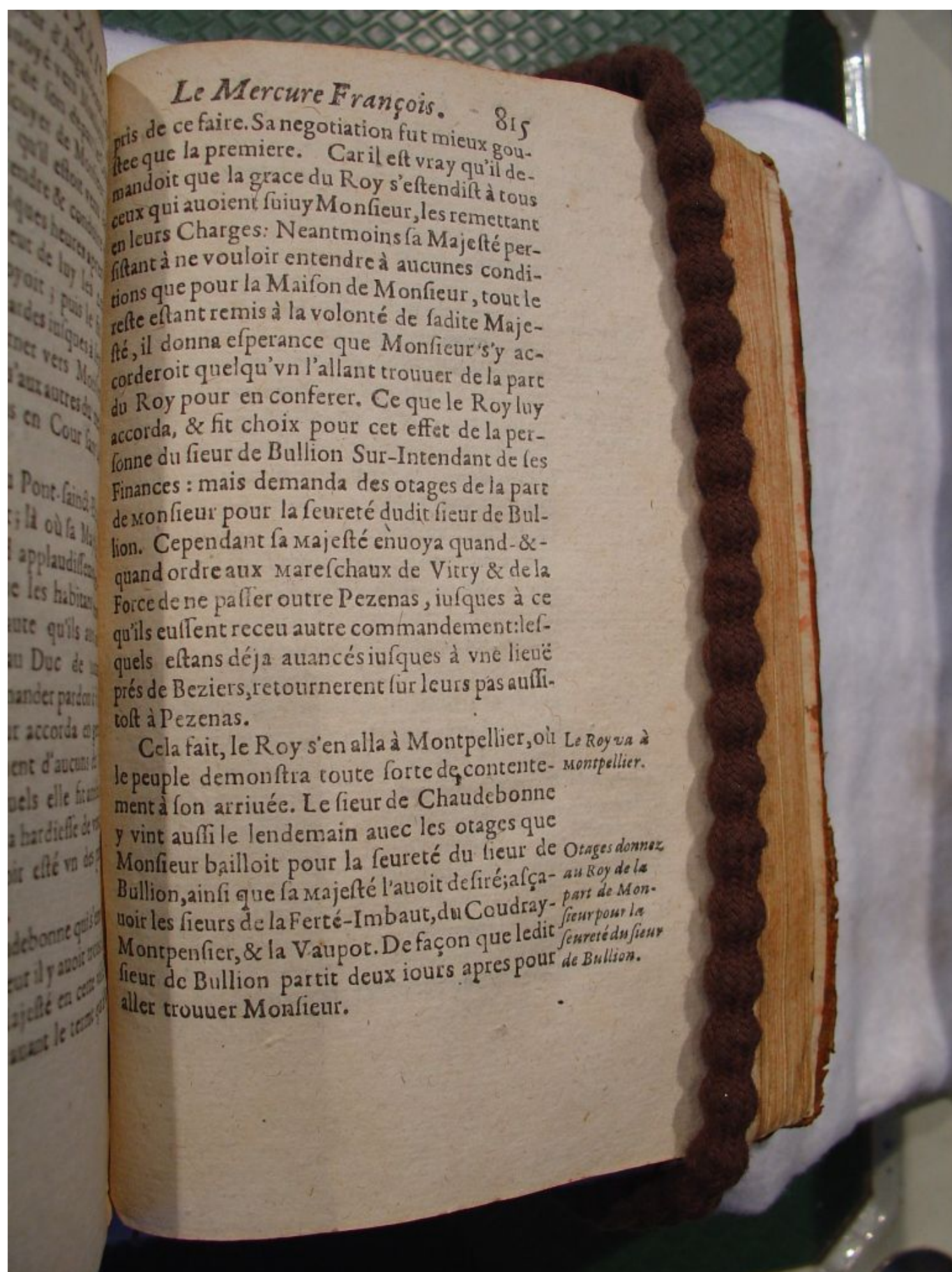
1632_813.jpg



1632_814.jpg



1632_815.jpg



1632_816.jpg



*La Roine va
de Lion à
Montpellier.*

816 - M. DC. XXXII.

Sa Majesté à son depart de Lion y avoit lais-
sé la Royne, laquelle n'en partit que quatre
ou cinq iours apres environ le treiziesme de
Septébre; d'où elle descendit par le Pont-sam-
Esprit à Auignon : de là elle passa par Beauca-
re, Nismes, & alla trouuer le Roy à Mon-
pellier.

*Negotiation
du sieur de
Bullion pour
la paix avec
Monsieur à
Beziers.*

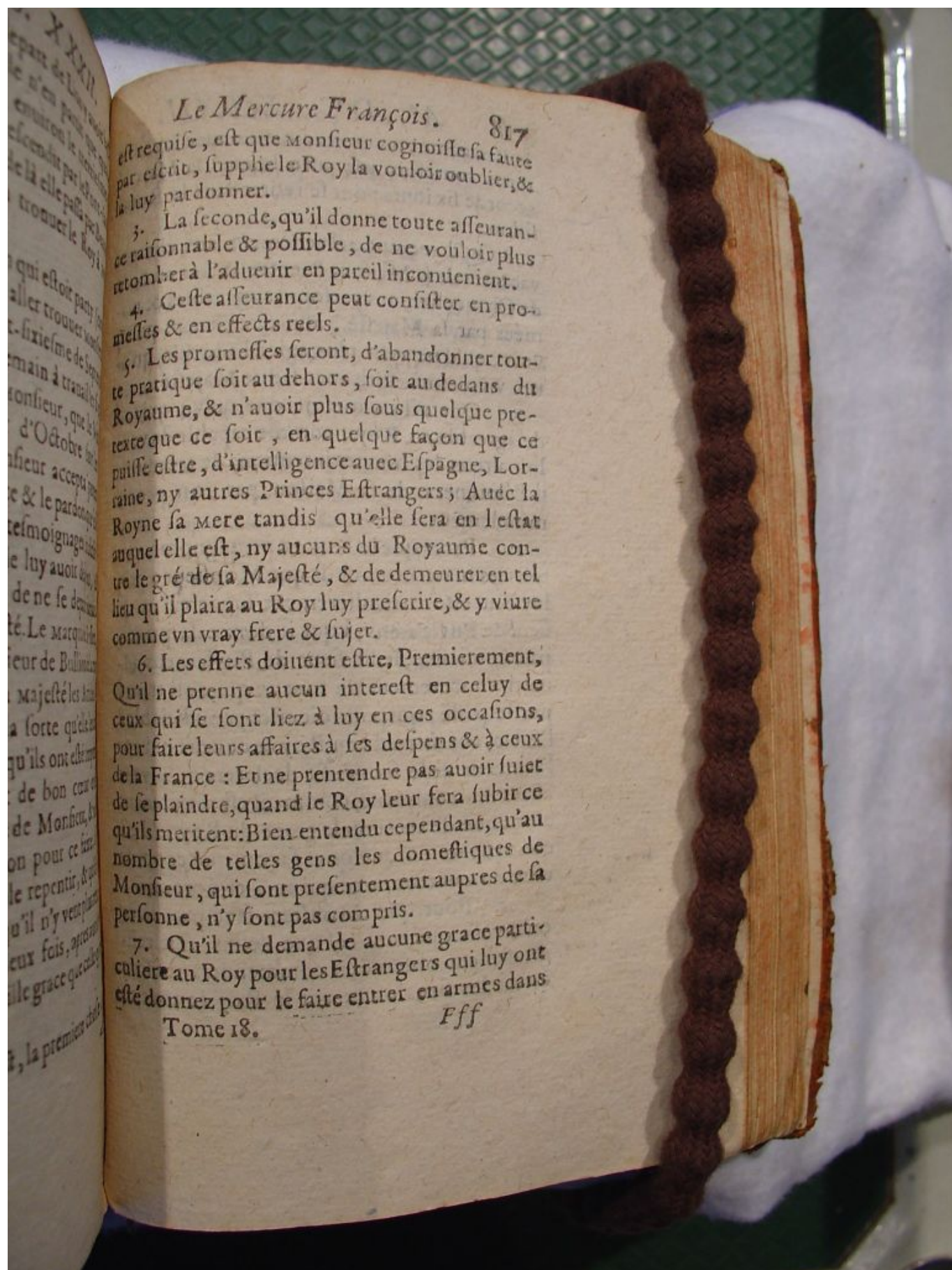
Le sieur de Bullion qui estoit party (comme
nous auons dit) pour aller trouuer monsieur
riva à Beziers le vingt-sixiesme de Septem-
& commença le lendemain à travailler si pri-
samment aupres de monsieur, que le Ven-
dy ensuiuant premier d'Octobre sur les six
heures du matin, monsieur accepta purement
& simplement la grace & le pardon que le Roy
luy faisoit, avec des tesmoignages indicibles
d'un extreme regret de luy auoir despié, &
vne ferme resolution de ne se departir iama-
du service de sa Majesté. Le Marquis de Fos-
qui accompagnoit le sieur de Bullion de la part
du Roy, rapporta à sa Majesté les Articles si-
gnez par monsieur de la sorte qu'elle les mon-
desirez. Lesvoicy tels qu'ils ont esté imprimés.

*Articles de la
Paix accor-
dés par le
Roy à Mon-
sieur le Duc
d'Orleans,
frere unique
de sa Majesté.*

1. Le Roy veut de bon cœur oublier
& pardonner la faute de Monsieur, & ne de-
mande autre condition pour ce faire, sinon
qu'il en ait vn veritable repentir, & qu'il face
paroistre clairement qu'il n'y veut plus retom-
ber, comme il a fait deux fois, apres auoir re-
ceu de sa Majesté pareille grace que celle qu'il
le luy veut faire.

2. Pour cet effect, la premiere chose qui
est

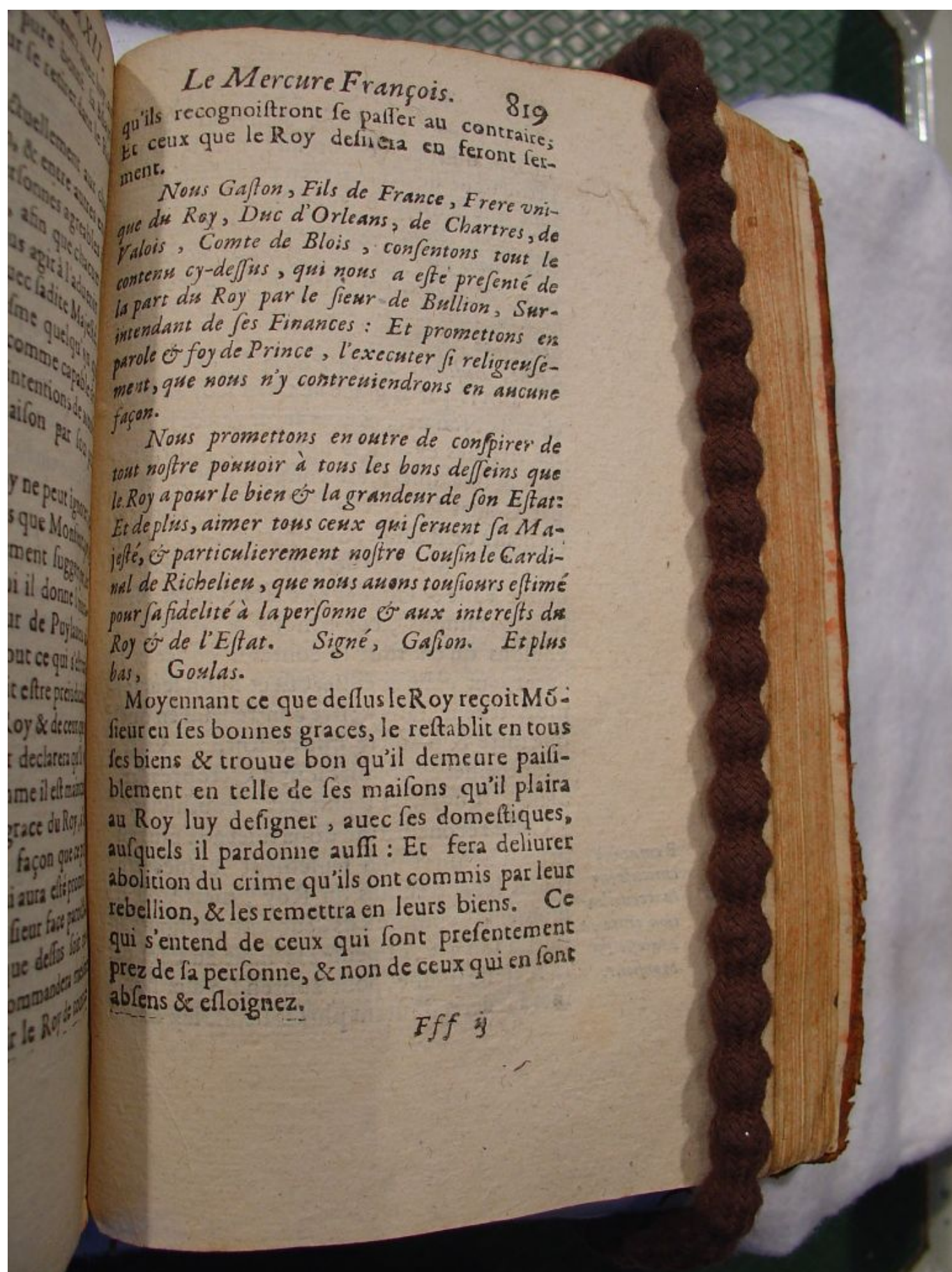
1632_817.jpg



1632_818.jpg



1632_819.jpg



1632_820.jpg



Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan